



## BRÈVES ÉCONOMIQUES

## DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 98 – 3 février

### Faits saillants

- Tensions sur l'approvisionnement en médicaments vitaux
- Appels à la mise en place d'un mécanisme de plafonnement des prix de l'énergie
- Prorogation de l'ordonnance relative à la réserve de gaz

### Macroéconomie

**Conjoncture** : Une étude du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) sur le climat de consommation révèle un regain d'optimisme s'agissant des perspectives économiques pour les 12 prochains mois. En janvier, l'indice du climat de consommation est passé à -30 points, contre -47 points en octobre 2022, mais demeure néanmoins bien en-dessous de la moyenne pluriannuelle.

### Secteur financier

**Banques** : En 2022, le numéro un mondial de la gestion de fortune UBS, banque d'importance systémique à l'échelle mondiale, a enregistré un bénéfice net de 7,6 Mds USD, en hausse de +2 % sur un an, un niveau qui dépasse les anticipations des observateurs et qui n'avait plus été atteint depuis 2006, avant la crise financière, lorsqu'UBS avait réalisé 12,3 Mds de bénéfices. Malgré la volatilité des marchés, UBS a attiré 60 Mds USD d'actifs supplémentaires en 2022, à l'inverse de Crédit suisse, qui a enduré d'importants reflux de capitaux et qui anticipait une perte avant impôts pouvant atteindre 1,5 Md CHF pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2022.

**Cybersécurité** : Le Ministère public de la Confédération a ouvert une procédure pénale suite au vol de données subi l'année passée par Credit Suisse, pour soupçon de service de renseignements économiques, de violation du secret commercial et de violation du secret bancaire. La fuite avait conduit à la parution d'une vaste investigation journalistique internationale sous le nom de "Suisse secrets". L'enquête avait notamment remis en lumière l'article 47 de la loi suisse sur les banques, qui fait de la révélation de fuites de données bancaires un délit passible de cinq ans de prison. Alors que 48 entreprises de presse du monde entier avaient contribué aux investigations des "Suisse Secrets", aucun média suisse n'y avait pris part, précisément par craintes de poursuites pénales.

### Secteurs non financiers

**Santé** : Le Conseil fédéral a présenté cette semaine sa stratégie pour renforcer les soins infirmiers et ainsi poursuivre la mise en œuvre de l'initiative « *Pour des soins infirmiers forts* » acceptée par le peuple en novembre 2021. En mai 2022, le premier volet de cette mise en œuvre a été lancé, avec un plan de formation de 1 Md CHF sur huit ans déployé par la Confédération et les cantons. Dans un deuxième temps, une nouvelle loi fédérale et des mesures réglementaires d'application visant à améliorer les conditions de travail dans le secteur seront mises sur pied afin de réduire le nombre de sorties précoces de la profession que la crise Covid a accentuées. Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) devra présenter d'ici au printemps 2024 une nouvelle loi en ce sens. A ce jour, près de 14 000 emplois restent vacants dans les soins, dont 7 000 postes d'infirmières et d'infirmiers.

### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 02/02	Var. vs 26/01
EUR/CHF	0,9986	-0,3 %
USD/CHF	0,9196	-1,3 %
SMI	11 188	-1,1 %
Taux 10a	1,207 %	+0,4 pb

Dans un communiqué du 31 janvier, l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) s'est alarmé de la situation de l'approvisionnement en médicaments vitaux, en particulier des antibiotiques, les pénuries déjà enregistrées ne se limitant plus aux seuls hôpitaux. Malgré la présence sur le territoire suisse de nombreux industriels pharmaceutiques de renommée mondiale, l'offre ne suffit plus à couvrir la demande. En 2022, plus de 150 requêtes avaient été déposées afin de libérer des réserves obligatoires, un nombre jamais atteint auparavant. Une task-force regroupant plusieurs instances fédérales étudie diverses mesures de court-terme afin de détendre quelque peu la situation. Des mesures à moyen et long termes sont également en cours d'évaluation. Elles visent avant tout à détecter les perturbations plus rapidement et à plus large échelle, à faciliter la gestion de ces dérèglements et à améliorer les conditions régissant le marché.

**Energie :** Afin de parer à l'éventualité d'une pénurie de gaz durant l'hiver 2023/2024, le Conseil fédéral a prolongé d'un an l'ordonnance relative à une réserve de gaz, entrée en vigueur en mai 2022. Ce texte permet à l'industrie gazière d'acheter conjointement du gaz pour l'hiver à venir et de constituer une réserve correspondante. A noter que la nouvelle version de l'ordonnance ne contient plus la mesure prévoyant l'achat d'options garantissant la livraison supplémentaire de gaz non-russe. Les tensions sur l'approvisionnement en gaz pourraient réapparaître d'ici l'hiver prochain sous l'effet cumulé (i) d'une hausse de la demande de gaz en Asie, en particulier en Chine du fait de la reprise économique post-Covid, et (ii) du potentiel arrêt des livraisons de gaz russe.

La Communauté d'intérêt des entreprises à forte consommation d'énergie (IGEB) a sollicité cette semaine la mise en place d'un mécanisme de plafonnement des prix de l'énergie auprès d'Albert Rösti (UDC), le nouveau conseiller fédéral en charge de l'Energie. Si le groupe d'intérêt est en principe opposé aux interventions publics, les désavantages concurrentiels que subiraient actuellement les entreprises suisses justifieraient selon lui une réponse de la Confédération. D'après l'IGEB, les coûts totaux de l'électricité supportés par les entreprises industrielles en Allemagne et en France seraient 30 à 50 % inférieurs à ceux des entreprises suisses en raison des aides étatiques. Outre la compensation des subventions étrangères par des mesures de soutien suisses, le groupe d'intérêt propose également de geler les tarifs des services de Swissgrid et les taxes connexes pour 2023.

**Transports :** Les deux entreprises ferroviaires suisse et française, SNCF Voyageurs et CFF, ont renouvelé leur contrat de coopération pour la période 2023-2027 pour le développement du marché ferroviaire entre la France et la Suisse. En 2022, TGV Lyria a transporté autant de voyageurs qu'en 2019, soit près de 5 millions de personnes, malgré un 1<sup>er</sup> trimestre encore marqué par des restrictions de circulation en raison de la crise sanitaire.

En parallèle, le nombre de premières immatriculations de véhicules en Suisse a reculé de -8 % l'an dernier par rapport à 2021, et même de -21 % par rapport à 2019 – cette tendance baissière étant due aux tensions sur l'approvisionnement liées à la pandémie et à la guerre en Ukraine. A noter que la part des véhicules électriques dans les voitures de tourisme nouvellement admises à la circulation s'est encore accrue par rapport à 2021, s'élevant à 18 % contre 13 % l'année précédente.

**Commerce extérieur :** Les Etats-Unis ont fait appel de la décision des arbitres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) favorable à la Suisse relative aux taxes unilatérales américaines sur l'acier et l'aluminium. Le tribunal avait donné raison il y a un peu plus d'un mois aux quatre pays plaignants après une procédure qui avait duré quatre ans. L'actuel blocage institutionnel de l'Organe d'appel de l'Organe de règlement des différends de l'OMC laisse toutefois cette affaire dans une impasse.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)